

## **Nanterre ne veut plus oublier. De l'oubli à la reconnaissance municipale du 17 octobre 1961<sup>1</sup>**

**Victor Collet**

*Le 17 octobre 1961, la répression d'une manifestation du FLN donne lieu à un des plus importants massacres commis au xx<sup>e</sup> siècle par la police française sur le sol métropolitain. Sa mémoire, longtemps occultée, ré-émerge aujourd'hui. Victor Collet analyse les facteurs qui convergent vers son institutionnalisation, tout particulièrement à l'échelle locale.*

14 octobre 2011. Marché de Nanterre. À la veille des célébrations officielles du cinquantenaire du 17 octobre 1961, plusieurs militants épuisés revivent avec de vieux Nanterriens ou leurs enfants le souvenir de cette soirée macabre. Ce soir-là, le Front de libération nationale (FLN) bravait le couvre-feu racial imposé depuis le 5 octobre par le préfet de police Maurice Papon aux « travailleurs algériens » et « nord-africains » de la région parisienne, démontrant la capacité de l'organisation indépendantiste à porter son combat sur le sol métropolitain. Avec lui, excédés par la répression, défilaient près de vingt mille Algériens et de nombreux Nanterriens – la ville abritait, en effet, de très nombreux Algériens, notamment dans ses bidonvilles, les plus grands et les plus peuplés de la région parisienne. Nanterre fut ainsi un point névralgique de la mobilisation et du massacre par la police, cette nuit-là et les suivantes, de plusieurs centaines d'Algériens, dans ce qui fut la répression la plus meurtrière d'une manifestation pacifique sur le sol métropolitain au xx<sup>e</sup> siècle, et dont le décompte des victimes ne sera probablement jamais clos<sup>2</sup>. Souvent confondu avec le massacre de militants CGT au métro Charonne le 8 février 1962, le souvenir du 17 octobre 1961 est longtemps demeuré confiné à des groupes militants restreints, souvent à l'extrême gauche, où il est resté dans les mémoires comme cette soirée où les policiers jetèrent les Algériens à la Seine. Le massacre fut, en effet, récusé par les instances officielles de l'État, rivées au bilan officiel établi par le préfet de police lui-même<sup>3</sup>, et largement oublié ou passé sous silence par les collectivités locales et les forces politiques jusqu'à la fin des années 1990.

Longtemps silencieuse, la mémoire des habitants trouve depuis le début du siècle une occasion de s'affirmer. Elle rencontre celle de militants, qui la portent sur la place publique, et une autre, plus officielle, pour l'heure municipale. Les nombreuses célébrations du cinquantenaire éclairent ainsi l'ascension rapide du 17 octobre au rang de patrimoine local à valoriser dans de nombreuses municipalités. L'observation nous a conduit en priorité à Nanterre. Préfecture des Hauts-de-Seine, bastion communiste depuis 1935 et lieu symbolique de l'immigration algérienne et de la répression

<sup>1</sup> Le titre fait référence à l'affiche officielle des commémorations du cinquantenaire dans la ville, intitulée « Nanterre ne veut pas oublier ».

<sup>2</sup> Cf. Neil McMaster et Jim House. 2008. *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Paris : Tallandier. Jean-Luc Einaudi, qui réaffirme dès 1991 l'aberration du bilan officiel de deux morts et un blessé, évoque plusieurs centaines de morts mais d'août à la mi-novembre. Dans la dernière édition d'*Octobre 1961. Un massacre à Paris* (2011, Paris : Hachette), il dresse une liste des 316 morts et 73 disparus de l'automne, dont 156 assassinats commis après le 17 octobre qui y sont presque tous liés.

<sup>3</sup> Proclamé dès le 18 octobre par le préfet de police Maurice Papon et repris dans la foulée par le ministre de l'Intérieur Roger Frey.

des nuits d'octobre, la commune accueille après 2003 de nombreuses initiatives conduisant, après quarante années d'oubli, à l'institutionnalisation de ce passé. Nous chercherons à rendre compte ici, au-delà de la tenue des célébrations, des conditions de l'oubli passé, puis de l'ascension locale de l'événement.

## **Un cinquantenaire placé sous le signe des communes ?**

Depuis plusieurs années, le 17 octobre s'est mué en un symbole de l'identité nanterrienne. Alors que dix ans plus tôt, aucune cérémonie officielle n'avait lieu, la municipalité initie et co-organise pour le cinquantenaire un large éventail d'actions, avec pour acmé l'inauguration du boulevard du 17-October-1961. Pendant près de trois semaines, les initiatives fleurissent dans la ville : solennelles (inauguration du boulevard, dépôt de fleurs devant la préfecture), festives (concert de Barbès café), culturelles (représentation de la pièce *La pomme et le couteau* d'Aziz Chouaki, expositions, des photos d'Élie Kagan, l'exposition *Para doxa* sur les massacres d'État) et savantes (plusieurs conférences autour d'un grand colloque le 15 octobre). Le 17 octobre 2011, de nombreux élus participent au défilé parisien, qui compte plusieurs milliers de personnes, du Rex au pont Saint-Michel, et plusieurs municipalités de l'ancienne boucle nord-ouest de la Seine près du pont de Neuilly organisent un acte de commémoration.

La participation aux différentes manifestations suivies à Colombes, Nanterre et au pont de Neuilly est incomparable avec les célébrations précédentes. Des centaines de manifestants, anciens moudjahidin, enfants et petits-enfants, soutiens, militants, élus et officiels Algériens se retrouvent, en partie grâce aux cars affrétés par les municipalités, au milieu des tours de la Défense, et finissent sur le pont de Neuilly, où la cérémonie ne peut se tenir en raison du refus de Jean-Christophe Fromantin, maire UMP de la ville. Le cinquantenaire est ainsi largement porté par des municipalités socialistes et communistes liées à cette histoire algérienne, des communes qui avaient pourtant contribué à enfouir ce souvenir.

## **Les conditions de l'oubli du massacre**

Au lendemain du massacre, le débat sur sa réalité tourne à la crise politique, comme le rappellent Jim House et Neil McMaster<sup>4</sup> : débats à l'Assemblée nationale, demande de création d'une commission d'enquête parlementaire, témoignages du massacre, publication des photographies des corps qui remontent à la surface de la Seine et emballement de la presse qui publie des critiques émanant de syndicats policiers ou des forces politiques d'opposition. Après les premières journées de décembre, pourtant, cette crise politique retombe.

Localement et nationalement, l'attention se reporte sur la répression et les huit morts de la manifestation du 8 février 1962 au métro Charonne. Bientôt l'issue de la guerre conduit à l'enterrement de la question de part et d'autre de la Méditerranée. En France, l'adoption d'une loi d'amnistie pour les crimes policiers et militaires rend difficile la poursuite judiciaire par les familles algériennes ; de son côté, la fédération de France du FLN, à l'origine de la manifestation, fait figure de grande perdante dans la réorganisation d'un pouvoir en Algérie peu empressé à dénoncer un massacre rappelant trop la contribution de la fédération de France à l'indépendance<sup>5</sup>.

À Nanterre aussi, les protestations, qui se succèdent à la fin du mois d'octobre, cèdent bientôt la place à l'oubli. Le 23, le maire Raymond Barbet proteste auprès du conseil général de la Seine. Le 27, le conseil municipal dénonce la répression et vote un soutien de « 20 000 nouveaux francs »

---

<sup>4</sup> Neil McMaster et Jim House, *op. cit.*, chap. 5, « la crise politique (18 octobre–1<sup>er</sup> décembre 1961) », p. 173-202.

<sup>5</sup> Après 1968, le 17 octobre resurgit en Algérie comme « journée nationale de l'émigration ».

aux « familles algériennes nécessiteuses »<sup>6</sup>. La municipalité accueille la manifestation et recueille la pétition de plusieurs centaines de travailleurs des usines de Nanterre<sup>7</sup>.

Sur cette « terre de bidonvilles »<sup>8</sup>, les conditions de l'oubli sont multiples. Tout d'abord, la dénonciation de la répression par la municipalité communiste est associée à, et rapidement submergée par, la revendication de résorption des bidonvilles<sup>9</sup>. Les bidonvilles gênent, en effet, les « réalisations sociales » que la municipalité veut édifier sur son territoire et les conflits de voisinage s'exacerbent dans le contexte de la guerre. Peu à peu, l'administration locale s'éloigne ainsi de cette clientèle dont la présence est considérée comme provisoire. Enfin, la municipalité veut en finir avec la rupture sociale et urbaine durable entre ville et bidonvilles, provoquée par le contexte de la guerre d'Algérie<sup>10</sup>. Après le sursaut de solidarité contre la répression, la politique municipale reprend donc rapidement son cours, celui d'un enrôlement des bidonvilles et des « étrangers » dans une bataille contre le département et contre La Défense, pour le logement et les constructions sociales. L'oubli découle aussi de la prévalence du non-dit dans de nombreuses familles algériennes.

### « Vous me parlez d'octobre 17, moi je pense au 17 octobre »<sup>11</sup> : les luttes immigrées et le PCF

Coupées de cadres politiques repartis en Algérie, les luttes des immigrés ne reprennent qu'après plusieurs années, dans le sillage de mai 68, aux côtés de militants français d'extrême gauche ou de la gauche chrétienne, marqués par la résistance et la guerre d'Algérie : luttes d'usines, mobilisations pour le logement et le droit au séjour des étrangers, contre les crimes racistes et les expulsions ou, simplement, pour l'accès aux droits et aux loisirs avec le club de foot et les premières colonies de vacances organisées dès 1962 par des proches du Secours catholique. Ce militantisme au présent, plus associatif après 1981 et le droit d'association accordé aux étrangers, est souvent perçu comme diviseur et passé sous silence par le PCF. On ne trouve ainsi pas un article dans les journaux municipaux sur les grèves de travailleurs immigrés de l'usine Margoline de 1973 ou sur les luttes pour la fin des cités de transit et des crimes racistes en 1982 à Gutenberg. Les mondes sociaux des uns et des autres restent séparés, et la volonté de disperser les immigrés hors de la ville sous le mandat du maire Yves Saudmont ne fait qu'accentuer ce fossé politique. Il faut attendre 1991 pour que le journal municipal évoque le 17 octobre et une décennie encore pour que ce passé prenne forme.

Il réapparaît au confluent de plusieurs dynamiques, à commencer par l'importation locale du passé immigré et de la colonisation, qui s'imposent comme des enjeux nationaux du débat public à partir de la fin des années 1990. Le procès Papon en 1997, jugé pour son rôle dans la déportation des juifs de la Gironde, au cours duquel Jean-Luc Einaudi rend publics les résultats de son enquête sur le 17 octobre, redonne une visibilité inédite à l'événement. De même, la centralité médiatique de la torture et de la guerre d'Algérie au tournant du siècle<sup>12</sup>, ainsi que les débats sur l'histoire à la suite de plusieurs lois (Gayssot, Taubira) replacent la question de ce passé qui divise au cœur de l'actualité. Portés par plusieurs associations qui importent localement les rares initiatives de

<sup>6</sup> Archives municipales, 1D1/43\* (910-911).

<sup>7</sup> Archives municipales, 1D1/43\* (972).

<sup>8</sup> Abdelmalek Sayad et Éliane Dupuy. 1998. *Un Nanterre algérien, terre de bidonvilles*, Paris : Autrement.

<sup>9</sup> Voir : Françoise de Barros, « Les bidonvilles : entre politiques coloniales et guerre d'Algérie », *Métropolitiques*, 5 mars 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-bidonvilles-entre-politiques.html>.

<sup>10</sup> La guerre se traduit notamment par la présence militaire et policière permanente à Nanterre : un quotidien fait de contrôle et brimades policières, de destructions de baraques par les supplétifs de l'armée, enfin de meurtres ponctuels dès le mois de septembre, cf. Monique Hervo. 2001. *Chroniques du bidonville. Nanterre en guerre d'Algérie*, Paris : Seuil.

<sup>11</sup> Janvier, Ludovic. 1987. « Du nouveau sous les ponts », in *La mer à boire*, Paris : Gallimard.

<sup>12</sup> Voir, par exemple : Raphaëlle Branche. 2001. *La torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris : Gallimard ; ou Sylvie Thénault. 2001. *Une drôle de justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie*, Paris : La Découverte.

commémoration du 17 octobre préexistantes (comme celle de Bezons, qui a lieu depuis 1991), ces usages militants du passé de l'immigration rencontrent à Nanterre l'ouverture politique des dirigeants. Ceux-ci, incarnant un communisme municipal en pleine rénovation, sont prêts à offrir un soutien à ces revendications de commémoration en gage de leur reconnaissance de populations immigrées désormais enracinées localement.

### **La mémoire immigrée au secours d'un communisme municipal en rénovation**

Le retour de ce passé s'effectue alors que le communisme et la gauche en général, ainsi que les mouvements d'immigrés des années 1980, après avoir échoué à changer l'ordre des choses, semblent quitter « le présent pour entrer définitivement dans le passé » et « rejoindre l'histoire qui s'écrit et se commémore »<sup>13</sup>. Le souvenir des luttes devient ainsi un leitmotiv, ici de la Société d'histoire de Nanterre, là d'associations d'enfants d'immigrés comme Mémoire fertile, puis localement de « 17 octobre contre l'oubli » (2001) ou des Oranges (2004), qui font revivre avec le passé des groupes et des histoires de plus en plus disloqués.

Ces luttes plus symboliques vont de pair avec un apaisement des relations entre associations de quartier et municipalité. Alors que les enfants d'immigrés pèsent de façon croissante dans les sociabilités et les associations de quartier nées dans les années 1980 (les Acacias) et 1990 (Zy'va, Authentici-cité, la Traverse), l'attention à ce secteur associatif augmente à mesure que s'affaiblissent les soutiens militants de la municipalité communiste et que s'effritent ses résultats électoraux. Cet *aggiornamento* du regard sur l'immigration doit aussi à la concurrence électorale de certaines de ces associations à forte notoriété qui, dès 1995, pointent la non-représentativité du conseil municipal. Celui-ci réagit par l'intégration d'immigrés et d'enfants d'immigrés en 1995 et 2001.

Cette effervescence locale en rencontre une autre, plus médiatique : les émeutes de 2005 ou l'arrivée de Rachida Dati, Rama Yade et Fadela Amara dans un gouvernement de droite en 2007 sont pointées par de nombreux acteurs associatifs pour revendiquer l'urgence d'une reconnaissance politique des enfants d'immigrés. Comme d'autres municipalités, Nanterre répond par leur arrivée massive au conseil municipal en 2008, qui favorise, en retour, l'ascension de cette histoire de l'immigration. Plus nombreux aux commémorations, les élus entérinent l'idée d'une rue du 17-October-1961 peu avant les cérémonies de 2009 et celle d'un bâtiment public au nom d'Abdelmalek Sayad. Le 17 octobre occupe ainsi, désormais, une place dans le patrimoine local ; le cinquantenaire en marque l'institutionnalisation.

La ré-émergence de ce passé n'est pas réductible, pour autant, à une instrumentalisation opportuniste de la part d'élus qui réagissent aux transformations de leur territoire et de leurs populations. Elle tient aussi à la rencontre entre des porteurs de mémoire qui, après une longue traversée du désert – Chérif C. à Colombes, M'hamed K. des Oranges – trouvent dans la conjoncture nationale et la transformation du jeu politique local une résonance institutionnelle à leur combat. La trajectoire du maire de Nanterre, Patrick Jarry, qui a passé son enfance au Petit Nanterre, n'est pas indifférente à cette reconnaissance, pas plus que celles de plusieurs adjoints pour qui l'institutionnalisation de la mémoire de l'immigration accompagne aussi leur progressif éloignement avec le parti communiste.

À côté de cette intégration locale durable, les avancées nationales, elles, paraissent bien maigres. La couverture médiatique du cinquantenaire est loin d'avoir atteint celle de 2001, après la pose d'une plaque commémorative sur le pont Saint-Michel par le maire de Paris, qui réunissait deux fois plus de monde. Alors que les archives, en grande partie ouvertes, ont permis de faire la lumière sur les innombrables « noyades par balle », la responsabilité de l'État et de son préfet de police Maurice

---

<sup>13</sup> Traverso, Enzo. 2006. « L'écrit-événement : l'historiographie comme champ de bataille politique », in Pascal Blanchard et Isabelle Veyrat-Masson (dir.), *Les guerres de mémoire*, Paris : La Découverte.

Papon<sup>14</sup>, l'écart entre connaissance du massacre et reconnaissance politique est loin d'être comblé. À moins que le dépôt inattendu le 1<sup>er</sup> novembre d'une proposition de loi « portant reconnaissance officielle de la responsabilité de la République française dans le massacre du 17 octobre 1961 » dans un Sénat fraîchement recomposé n'offre un épilogue national et législatif à ce cinquantenaire.

**Victor Collet** est doctorant à l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense, rattaché à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP). Sa thèse porte sur la mémoire de l'immigration à Nanterre, inscrite dans l'histoire plus large des différentes « âges » des mobilisations pro-immigrés. Il a notamment publié « De la ressource intellectuelle à la cause politique. Les différentes vies d'Abdelmalek Sayad », *Politix*, n° 94, 2011 ; « Les savants héritiers de l'immigration : un problème ? Controverses autour de la mobilisation pour un "collège Abdelmalek Sayad" », *Asylon*, n° 4, 2008 ; et l'ouvrage *Canicule 2003. Origines sociales et ressorts contemporains d'une mort solitaire*, Paris : L'Harmattan, 2005.

**Pour citer cet article :**

Victor Collet, « Nanterre ne veut plus oublier. De l'oubli à la reconnaissance municipale du 17 octobre 1961 », *Métropolitiques*, 4 avril 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Nanterre-ne-veut-plus-oublier-De-l.html>.

---

<sup>14</sup> Les archives de l'Élysée demeurant inaccessibles, les plus hautes instances et De Gaulle restent épargnés.